



**Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses
et du Système général harmonisé de classification
et d'étiquetage des produits chimiques****Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé
de classification et d'étiquetage des produits chimiques****Vingt-neuvième session**Genève, 29 juin-1^{er} juillet 2015

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

**Questions relatives à la communication des dangers:
étiquetage des petits emballages****Étiquetage des petits emballages****Communication de l'expert du Conseil européen de l'industrie
chimique (CEFIC) au nom du groupe de travail informel
par correspondance****Introduction**

1. À sa vingt-huitième session, le Sous-Comité a adopté un premier exemple illustrant certains des principes généraux applicables à l'étiquetage des petits emballages (voir le document ST/SG/AC.10/2014/22), qui avait été proposé pour inclusion dans l'annexe 7 du Système général harmonisé (SGH). Le Sous-Comité a noté que le groupe de travail informel par correspondance avait examiné à nouveau un projet révisé de deuxième exemple (voir le document INF.27), qui avait été élaboré pour illustrer d'autres questions relatives à l'étiquetage (par exemple, un produit vendu dans plusieurs pays devant porter un grand nombre d'éléments d'étiquetage prescrits par le SGH) et leurs solutions possibles (par exemple, l'utilisation d'étiquettes dépliantes).

Élaboration d'un exemple d'étiquettes dépliantes

2. Le projet de deuxième exemple présenté à la vingt-huitième session (voir document INF.27) a été amélioré de manière à tenir compte des observations ou des suggestions formulées par les membres du groupe de travail informel par correspondance au cours de sa réunion de décembre 2014.



3. Les observations ou suggestions formulées au cours de ladite réunion n'ont pas remis en question l'exemple d'étiquettes dépliantes proposé (c'est-à-dire ni leur utilisation, ni leur présentation, ni leur contenu). Toutes les suggestions ont été prises en compte dans l'élaboration du projet révisé de deuxième exemple présenté ci-après.
4. Étant donné qu'il s'agit d'un exemple multilingue, plusieurs langues figurent sur le dessin de l'étiquette, même si, dans la pratique, cette combinaison de langues sur une étiquette est probablement rare.
5. Le deuxième exemple révisé présenté en détail ci-après et son inclusion éventuelle dans l'annexe 7 du SGH sont soumis au Sous-Comité pour complément d'examen.

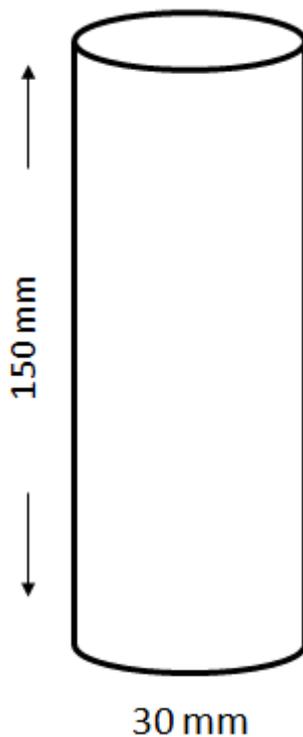
Exemple: format brochure dépliant à plusieurs feuillets/étiquette dépliant

i) Produit et utilisation:

Activateur à usage professionnel

ii) Description et taille de l'emballage

Réservoir métallique d'une contenance de 100 ml



iii) Problèmes d'étiquetage rencontrés

Le produit doit porter un grand nombre d'éléments d'étiquetage SGH (trois pictogrammes de danger, trois mentions de danger et de nombreux conseils de prudence). Par ailleurs, comme il sera vendu dans plusieurs pays, les inscriptions devront être rédigées en différentes langues.

iv) Solutions possibles pour remédier aux problèmes d'étiquetage rencontrés

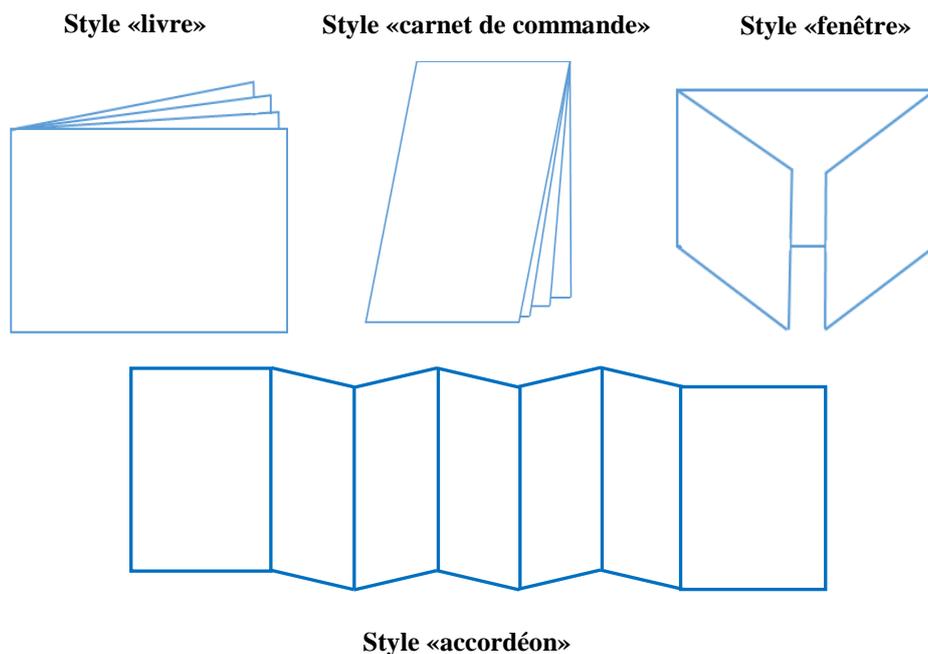
<i>Objet</i>	<i>Solutions possibles</i>	<i>Observations</i>
Il n'est pas possible de placer tous les éléments d'étiquetage et le mode d'emploi requis en vertu du SGH dans toutes les langues sur le récipient primaire (à savoir le réservoir métallique) en raison de sa taille et de sa forme	Apposer les éléments d'étiquetage sur une étiquette dépliantement fixée au réservoir métallique	<p>Solution pratique possible – l'étiquette dépliantement doit être solidement fixée au réservoir et le rester dans des conditions normales de transport et pendant toute sa durée de vie.</p> <p>Prescriptions pour les étiquettes dépliantement (par exemple, quels éléments doivent figurer sur la page de couverture et quels éléments peuvent figurer sur les pages intérieures)? Taille minimum des pictogrammes ou des mentions permettant d'assurer la lisibilité de l'information?</p> <p>Disposition des pictogrammes – peuvent-ils être contigus ou doivent-ils être séparés?</p>
	Faire figurer les éléments d'étiquetage sur une étiquette volante	<p>Solution peu pratique car l'étiquette volante devrait être très grande pour contenir toutes les informations requises, même si elles figurent des deux côtés de l'étiquette. Une grande étiquette risque d'empêcher l'utilisation du produit.</p> <p>Une étiquette pliable pourrait être fixée sur l'étiquette volante, mais rien ne garantit que l'étiquette reste fixée au réservoir – elle risque de gêner l'utilisateur durant l'utilisation et d'être retirée.</p> <p>En vertu des principes généraux, tous les éléments requis doivent, dans la mesure du possible, figurer sur le récipient primaire; en outre, il peut être nécessaire que certains éléments d'étiquetage figurant sur le récipient primaire soient accessibles aux utilisateurs pendant toute la durée de vie du produit.</p>

<i>Objet</i>	<i>Solutions possibles</i>	<i>Observations</i>
		Il faut donc aussi placer les éléments d'étiquetage indispensables sur le récipient primaire au cas où l'étiquette volante serait retirée par l'utilisateur.
	Faire figurer les éléments d'étiquetage sur un emballage extérieur	Cette solution n'est pas envisageable car le produit n'est pas fourni avec un emballage extérieur. Il faut aussi tenir compte des critères de durabilité (par ex., réduction de l'emballage, de l'empreinte écologique, etc.).
	Augmenter la taille du réservoir de façon à pouvoir y apposer une plus grande étiquette	L'augmentation de la taille du réservoir n'est pas pratique du point de vue de l'usage auquel le produit est destiné. Augmenter la taille du réservoir sans accroître le volume du produit risque d'être trompeur. Il faut aussi tenir compte des critères de durabilité (par ex., réduction de l'emballage, de l'empreinte écologique, etc.).

v) Solution proposée

Le format brochure à plusieurs feuillets/étiquette dépliantement fixée au récipient primaire (c'est-à-dire que l'étiquette dépliantement est fixée de manière à le rester dans des conditions normales de transport et pendant toute sa durée de vie). L'étiquette dépliantement est produite de telle sorte que la page de couverture ne peut pas être détachée du reste de l'étiquette.

Les exemples de format brochure dépliantement à plusieurs feuillets/étiquette dépliantement pouvant être utilisés dans le cadre de la solution proposée sont les suivants:



L'information est présentée comme suit:

Page de couverture

Les informations à fournir sur la page de couverture de l'étiquette à plusieurs feuillets/dépliantement doivent inclure au moins:

- La nature du produit;
- Le(s) pictogramme(s) de danger;
- La mention d'avertissement;
- L'identité du fournisseur (nom, adresse et numéro de téléphone de l'entreprise).

Un symbole sur la page de couverture doit aussi informer l'utilisateur que l'étiquette peut être ouverte et indiquer que des renseignements complémentaires figurent sur les pages intérieures. En outre, les langues utilisées sur l'étiquette doivent être indiquées à l'aide des codes de pays ou des codes de langue sur la page de couverture.

Pages intérieures

Elles doivent contenir une description complète du produit, y compris ses composants dangereux, s'il y a lieu, la mention d'avertissement, les mentions de danger, les conseils de prudence, et les renseignements complémentaires (par exemple, le mode d'emploi, les informations requises par d'autres règlements, etc.).

Dernière page (fixée sur le réservoir primaire):

- La nature du produit;
- Le(s) pictogramme(s) de danger;
- La mention d'avertissement;
- L'identité du fournisseur (nom, adresse et numéro de téléphone de l'entreprise).

Il est admis que certains systèmes réglementaires (par exemple, pour les pesticides) peuvent prévoir des prescriptions particulières concernant l'utilisation d'étiquettes ayant un format à plusieurs feuillets ou de style «brochure». Lorsque c'est le cas, l'étiquetage doit être effectué conformément aux prescriptions de l'autorité compétente.

Le texte figurant sur les pages intérieures peut aussi être réparti sur plusieurs pages, si l'espace disponible est insuffisant. En général, il est préférable de répartir le texte sur plusieurs pages plutôt que d'utiliser des petits caractères qui rendent le texte difficile à lire. Toutefois, dans la pratique, il se peut que le nombre de feuillets soit limité, et donc que la quantité de textes et le nombre de langues le soient aussi, en fonction de la taille du réservoir. Comme l'illustre l'exemple présenté ci-après, des indicateurs de chaque langue doivent figurer sur la page de couverture et à l'intérieur de l'étiquette dépliant pour permettre aux lecteurs de trouver plus facilement le texte dans leur langue.

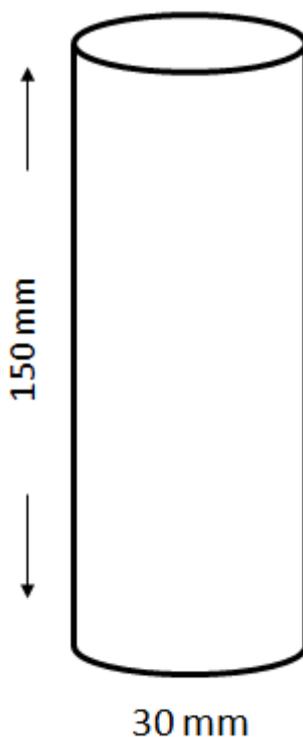
Proposition

Ajouter dans l'annexe 7 du SGH le nouvel exemple présenté dans l'annexe ci-après.

Annexe

Exemple 9: exemple d'étiquette dépliable

Réservoir métallique d'une capacité de 100 ml contenant un produit à usage professionnel



Le produit doit porter un grand nombre d'éléments d'étiquetage SGH (trois pictogrammes de danger, trois mentions de danger et de nombreux conseils de prudence). Par ailleurs, comme il sera vendu dans plusieurs pays, les inscriptions devront être rédigées en différentes langues.

L'étiquette dépliable est solidement fixée au récipient primaire (c'est-à-dire que l'étiquette dépliable est fixée de manière à le rester dans des conditions normales de transport et pendant toute sa durée de vie). L'étiquette dépliable est produite de telle sorte que la page de couverture ne peut pas être détachée du reste de l'étiquette.

L'information est structurée de la manière suivante et est fournie, s'il y a lieu, dans toutes les langues utilisées pour l'étiquette:

Page de couverture

Les informations fournies sur la page de couverture de l'étiquette dépliable incluent:

- La nature du produit;
- Le(s) pictogramme(s) de danger;

- La mention d'avertissement;
- L'identité du fournisseur (nom, adresse et numéro de téléphone de l'entreprise).

Un symbole sur la page de couverture informe l'utilisateur que l'étiquette peut être ouverte et indique que des renseignements complémentaires figurent sur les pages intérieures. En outre, les langues utilisées sur l'étiquette sont indiquées à l'aide des codes de pays ou des codes de langue sur la page de couverture.

Pages intérieures

- Description complète du produit, y compris de ses composants dangereux, s'il y a lieu;
- La mention d'avertissement;
- Les mentions de danger;
- Les conseils de prudence;
- Les renseignements complémentaires (par exemple, mode d'emploi, informations requises par d'autres règlements, etc.).

Dernière page (fixée sur le réservoir primaire):

- La nature du produit;
- Le(s) pictogramme(s) de danger;
- La mention d'avertissement;
- L'identité du fournisseur (nom, adresse et numéro de téléphone de l'entreprise).

Il est admis que certains systèmes réglementaires (par exemple, pour les pesticides) peuvent prévoir des prescriptions particulières concernant l'utilisation d'étiquettes ayant un format à plusieurs feuillets ou de style «brochure». Lorsque c'est le cas, l'étiquetage doit être effectué conformément aux prescriptions de l'autorité compétente.

Le texte figurant sur les pages intérieures peut aussi être réparti sur plusieurs pages, si l'espace disponible est insuffisant. En général, il est préférable de répartir le texte sur plusieurs pages plutôt que d'utiliser des petits caractères qui rendent le texte difficile à lire. Toutefois, dans la pratique, il se peut que le nombre de feuillets soit limité, et donc que la quantité de textes et le nombre de langues le soient aussi, en fonction de la taille du réservoir. Comme l'illustre le présent exemple, des indicateurs de chaque langue doivent figurer sur la page de couverture et à l'intérieur de l'étiquette dépliant pour permettre aux lecteurs de trouver plus facilement le texte dans leur langue.

Voir l'illustration figurant à la page suivante ([x] échelle).

